



OFFRE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

À

Le

M. et Mme

Demeurant.....

.....

Tél.

Mail

S'engagent à avoir pris connaissance des conditions générales de l'offre suivante :

- 1° La fourniture du KIT photovoltaïque d'une puissance d'environ 2,25 kW est offerte par la société Accès Habitat 66 sous réserve de validation d'un contrat de Maîtrise d'œuvre avec Accès Habitat 66 entre le 04/12/2023 et le 31/12/2023.
- 2° Le prix de la pose, réalisée par un partenaire agréé, sera égal à la valeur de la prime à l'auto consommation soit pour 2,25 kW: 1147,50€
- 3° Le client, maître d'ouvrage s'engage à régler la pose d'un montant de 1147,50€ afin de bénéficier de l'ensemble des garanties et assurance décennale.
- 4° La prime sera reversée au client par EDF OA à la première échéance de facturation; c'est-à-dire un an après la mise en service et la signature du contrat d'achat, en même temps que les revenus liés à la vente de surplus.
La prime est versée en une seule fois.

Signature
Représentant Accès Habitat 66

Signature
Client